Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 86 (1950)

Heft: 45

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXXVIe ANNÉE — No 45 16 décembre 1950

EDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: *Etat civil. — Saisons vigneronnes. — A bâtons rompus. — Nécrologie: U.-H. Desponds.* — **Genève:** *U. I. G. M.: Echos. — U. I. G. D. - U. A. E. E.: Assemblée du 6 décembre.* — **Neuchâtel:** *S. N. T. M. R. S. — D'un projet à l'autre. — Admission.* — **Jura:** *Nos traitements. — Synode tripartite. — En fin d'année. — Mise au concours.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: Dr A. Rohr: *Ecole suisse de Florence.* — **H. Péclard:** *L'aviation.* — **P. Rebetez:** *Une nouvelle carte scolaire.* — **Bibliographie.** — *Tableau de la population illettrée dans un certain nombre de pays.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

ETAT CIVIL

La formule d'état civil jointe à l'annuaire de l'enseignement primaire devait être retournée dans les trois jours. Or, après une semaine, on apprend que près de 50 % des titulaires ont négligé de remplir cette formalité. Cette carence entrave l'établissement des fiches de traitement. Dans l'intérêt de tous, nous vous demandons un petit effort de ponctualité, s.v.pl.

O. R.

« SAISONS VIGNERONNES »

Cédant aux instances répétées de nombreux amis, M. Alexis Chevalley s'est enfin décidé à publier une série de ses beaux poèmes groupés sous le titre de « Saisons Vigneronnes ». Nos lecteurs auront trouvé, dans le « Bulletin » du 9 décembre la feuille volante tenant lieu d'échantillon et de bulletin de souscription. Présenté avec art par l'Imprimerie Corbaz S.A., ce recueil est destiné à connaître un grand succès.

Qu'il nous suffise de lire le bref fragment figurant au verso du papillon pour savourer la sensibilité de notre collègue-poète, pour apprécier cette grande simplicité, don des âmes nobles, et le réconfort qui s'en dégage.

En ces temps d'incohérence et de redoutable incertitude, n'est-il pas bienfaisant de rencontrer des hommes, fort rares, qui, comme Alexis Chevalley chantent des hymnes d'espérance.

Collègues, vous lirez « Saisons vigneronnes » et vous le relirez avec joie. Vous serez reconnaissants à son auteur de vous faire entendre cette voix puissante et toujours nouvelle de la nature qui ne meurt jamais.

Fils de la Riviera vaudoise, doublé d'un Jorassien fidèle, Chevalley nous apporte en ces pages l'apaisante vision de la vigne et des champs et des gens qui les cultivent.

O. R.

A BATONS ROMPUS

Dans un sympathique canton voisin, où l'on se moque volontiers — avec beaucoup de gentillesse et un peu d'envie — de la lenteur des Vaudois, on a mis, paraît-il, 14 ans pour élaborer le statut sur les pensions.

Voilà, n'est-il pas vrai, de quoi nous réjouir et nous encourager à puiser aux sources de la patience, cette mère généreuse de nos abondantes vertus. S'il est prouvé « qu'il n'y en a point comme nous », nous ferons certainement mieux. Mais où en sommes-nous ?

L'avant-projet de la loi sur les retraites, soumis dès juillet à l'appréciation des associations de fonctionnaires et d'employés, a réintégré son quartier, annoté des remarques et des désirs les plus divers. Bien que ne connaissant pas en détail les revendications de chaque catégorie du personnel, nous savons déjà que toutes ne parlent pas le même langage et que les réponses, même concordantes, devront être harmonisées dans la forme, pour devenir utilisables. Quant à celles qui formulent des réserves particulières, elles devront être défendues par leurs propres auteurs.

L'attente continue, comme elle continue aussi pour la loi sur l'enseignement primaire, moins passionnante que la première, mais tout de même point indifférente à ceux qu'elle régira. Nous sommes curieux, et en cela très humains, d'en connaître les mystérieuses dispositions.

De même doit apparaître, prochainement nous dit-on, l'arrêté d'application du statut. Ainsi s'achève cette année 1950, bien remplie pour votre comité et ses collaborateurs de différentes commissions, dont la tâche ne saurait se mesurer aux résultats acquis...

Nous ne voulons pas tourner le dernier feuillet du calendrier sans rappeler l'insidieuse campagne de presse contre les châtiments corporels alimentée par des gens qui n'ont jamais tenu d'école. Beaucoup de collègues croient que le comité est resté indifférent aux critiques exagérées publiées par certains journaux de Romandie, reproduites même Outre-Sarine. Notre action, sans être spectaculaire, fut inspirée du seul souci de servir l'ensemble de la corporation par les moyens les plus appropriés. Il était préférable de recourir à des voix neutres. Ainsi fut fait.

Nous avons recueilli également au cours de cette année les confidences de quelques collègues ennuyés dans l'exercice de leur fonction. Bien que le nombre de ces cas soit minime en regard de notre effectif, il est navrant de constater combien fragile est la situation de l'instituteur, ou de l'institutrice, exposé au jugement d'un public souvent mal informé. Il suffit parfois qu'une seule personne soit hostile au maître pour que naisse un inextricable conflit. Si regrettables, si douloureux pour ceux qui les subissent soient les faits de ce genre, nous ne voulons terminer sur une note pessimiste. De même nous varions notre enseignement, de même devons-nous renouveler notre courage. C'est pourquoi nous vous souhaitons, chers collègues, d'inaugurer l'année 1951 dans la confiance et la sérénité !

Pour le comité : O. R.

NECROLOGIE

Ulysse-Henri Desponds. — Le 22 novembre dernier, un long cortège funèbre a rendu hommage à Ulysse-Henri Desponds, doyen des instituteurs vaudois.

Doyen, U.-H. Desponds l'était largement, puisque titulaire d'un brevet 1879. Il fit ses premières armes à Chavannes-le-Veyron où on se plaît à l'imaginer illustrant ses leçons à l'aide de l'actualité d'alors, le percement du Gothard ou la nouvelle Constitution vaudoise !

U.-H. Desponds fut ensuite, en 1886, nommé à Corcelles-Payerne où il passa le reste de sa carrière de régent. Le souvenir est resté bien vivace de cet éducateur aux idées neuves et originales, de ce maître qui connaissait la valeur didactique du mot d'ordre ou de la boutade, de ce chef à l'autorité innée. Le souvenir n'est pas tout : il faut parler de l'empreinte qu'a laissé ce caractère fortement trempé sur ses élèves, dont les derniers sont aujourd'hui plus que quinquagénaires.

Homme d'initiative, il a encore inscrit son passage au livre d'or du grand village broyard par la fondation de la société de gymnastique, du chœur d'hommes dont il fut longtemps le directeur. Son activité, loin de se cantonner au village, s'étendait au dehors : il fut en même temps un membre très actif de l'Harmonie de Payerne, qu'il ne devait quitter qu'en 1928. Au sein de la S.P.V., dont il vit la naissance, il joua un rôle en vue : il fut notamment rapporteur cantonal sur la question alors discutée de l'augmentation du nombre des inspecteurs.

Et pourtant épreuves et difficultés ne lui furent pas épargnées. Jeune régent, il connut des deuils cruels et ce n'était pas une mince affaire d'élever six enfants dans le minuscule appartement qu'on lui attribuait... et avec le traitement d'un instituteur d'alors.

C'est en 1910 qu'il quitta l'enseignement pour cette belle retraite d'une exceptionnelle durée. Mais peut-on parler de retraite lorsque celle-ci est consacrée à une activité aussi importante que celle qui occupa U.-H. Desponds pendant 14 ans encore, soit la direction d'une grande entreprise payernoise ? Signe d'une époque où des élèves moins fatigants, un temps de service moins long permettaient à l'instituteur de se retirer encore vert, mais preuve surtout de l'étonnante vitalité qu'un homme peut puiser dans l'action.

U.-H. Desponds était devenu le doyen de la S.P.V. Doyen de fait, mais aussi avec tout ce que ce titre implique de respectueuse amitié et de vénération à l'égard de celui qui le porte. Son grand âge, sa bonhomie, les liens qu'il avait gardés dans notre société l'avaient fait connaître dans tout le canton presque comme un personnage de légende.

L'an dernier, une délégation de la S.P.V. s'était rendue à Thierrens où il habitait chez son fils, pour lui présenter à l'occasion de ses 90 ans les vœux de notre association. Aujourd'hui U.-H. Desponds n'est plus. La S.P.V. perd en lui un témoin de ses premiers pas, un lien vivant avec son passé, un parrain spirituel. Veuillent les siens, et tout spécialement nos collègues, Mme C. Walthert-Desponds, à Lausanne, et M. J.-J. Desponds, à Thierrens, sentir avec eux la sympathie attristée du corps enseignant vaudois.

A. S.

GENÈVE

U. I. G. - MESSIEURS

Echos

Notre chronique de novembre, intitulée « Signe des temps » et qui établissait un parallèle entre le recrutement dans l'enseignement primaire et dans la gendarmerie a suscité plusieurs réactions dans les journaux de notre ville.

Le rédacteur du « Genevois » et une collaboratrice de « Coopération » ont reproduit les renseignements que nous avons donnés en les accompagnant de commentaires fort intéressants et de remarques judicieuses et pertinentes. La « Voix ouvrière » elle-même a commenté notre chronique à sa manière et il semble que tout le monde a compris que, malgré l'optimisme officiel (tout va très bien, madame la marquise !), le recrutement du corps enseignant de l'Ecole populaire pose un problème inquiétant.

Tout le monde l'a compris... sauf l'échotier du « Bulletin de l'Union du personnel du corps de police » à qui il nous serait difficile de dire : Brigadier, vous avez raison !

Ad. L.

U. I. G. DAMES — U. A. E. E.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE DU 6 DÉCEMBRE

Nos collègues ont répondu nombreuses à la convocation des deux comités ; il faut dire que le sujet à l'ordre du jour : « assurance-accidents », était d'importance.

M. E. Candaux, ex-président de la Fédération du corps enseignant, expose notre situation ; d'emblée nous nous rendons compte que la question a fait l'objet d'une étude approfondie et de nombreuses démarches. Comme chacun le sait, le contrat établi entre l'U.I.G. Dames et Messieurs et l'U.A.E.E. d'une part, et la Compagnie d'assurance Winterthour d'autre part, arrive à échéance le 31 décembre 1950. Dès mars 1950, le comité de la Fédération, estimant que le problème intéresse tous les membres, s'est livré à une enquête sur la situation de nos collègues d'autres cantons (Vaud, Zurich, Bâle, Neuchâtel, Berne). Une fois en possession de données précises, au début de juillet, le comité a adressé un mémoire à M. le président du Département de l'Instruction publique. Depuis lors, la Fédération a prié à plusieurs reprises le président du D.I.P. et le président du Département des Finances de bien vouloir examiner notre situation, et voir s'il serait possible à l'Etat de prendre à sa charge une part des frais d'assurance.

Un entretien vient d'être accordé aux délégués de la Fédération pour le 8 décembre 1950 ; nous saurons alors quelle est la position des représentants de l'Etat et quelles démarches nous devrons entreprendre. Nous tiendrons nos membres au courant.

Nous exprimons notre reconnaissance à M. E. Candaux et à Mmes les présidentes de nos associations pour le temps et la peine qu'ils consacrent à cette question dans l'intérêt de tous.

I. Rodel.

NEUCHATEL

S. N. T. M. R. S.

La « Société neuchâteloise de travail manuel et de réforme scolaire » est présidée depuis très longtemps par le collègue le plus compétent et dévoué, M. Paul Perrelet. Du rapport qu'il a présenté à l'assemblée annuelle précédant celle de la S.P.N., le 18 novembre dernier, nous donnons quelques extraits qui montreront bien que cette vaillante sous-section de la « Pédagogique » vit dans la plus réjouissante prospérité. Elle rencontre, en effet, au sein du Corps enseignant, une sympathie toujours accrue à cause des services éminemment pratiques qu'elle ne cesse de rendre à l'enseignement. L'effectif continue à augmenter et a atteint le magnifique chiffre rond de 300 membres.

Le président est heureux de constater que les cours ont recueilli un nombre d'inscriptions considérable, même inattendu, qu'il y a régné partout le meilleur esprit, que leurs chefs les ont dirigés avec enthousiasme. En voici l'énumération : vannerie (M. Hügli) : 14 participants ; modelage (Mme Huguenin - 2 cours) : 31 part. ; journées d'information sur les méthodes actives (en 2 fois) : 92 part. ; raphia (MM. Galland et Perrelet - 3 cours) : 32 part. ; étude du milieu local (M. Ischer - 2 cours : Ponts, Hauterive) : 42 part. ; caisse à sable (M. Gross - 2 cours) : 38 part. ; dessin au degré inférieur (Mlle Vuille - 3 cours) : 75 part.

Une petite note négative qui n'est pas à l'avantage de certains collègues : de trop nombreux retraits d'inscriptions au dernier moment, venant compliquer la tâche des organisateurs !

Des comptes, nous relevons un déficit de 266 fr. 15 sur les cours proprement dits, mais un solde actif, au bilan, de 125 fr. 45. Fortune actuelle : 1409 fr. En fait, la situation financière est saine.

Le comité, que nous félicitons de son activité intense et féconde, a été renouvelé comme suit, par acclamations de l'assemblée : président, M. Paul Perrelet ; vice-président, M. Willy Galland ; secrétaire, M. Willy Jeanneret ; caissier, M. Emile Scherler ; membres : Mlles Lily Vuille et J.-M. Grosclaude, MM. Ernest Bille et Gaston Descombes.

W. G.

D'UN PROJET A L'AUTRE

L'adoption par le Grand Conseil, en juin, du premier projet de stabilisation de nos traitements, se fit à une faible majorité. On eut à enregistrer une quantité d'abstentions qui pouvaient être interprétées comme une opposition non déclarée ouvertement.

Il semble bien que le deuxième projet ait trouvé un accueil beaucoup plus favorable auprès du pouvoir législatif, quoiqu'il ait été remis à l'examen d'une commission. C'est de bon augure.

La commission, présidée par M. Gaston Schelling, conseiller communal et ex-directeur des Ecoles primaires de La Chaux-de-Fonds, est en excellentes mains. Notre ancien collègue, M. Henri Jaquet, en fait partie. Il s'y trouve aussi, et ce n'est pas pour nous déplaire, l'en-

nemi du corps enseignant, M. Joly. C'est heureux, croyons-nous, qu'il ait un contact direct avec la commission et qu'il y expose son point de vue. Il ne faut jamais désespérer de convaincre un homme, si entêté qu'il soit. On a déjà vu la raison prendre le pas sur l'obstination...

Le comité de la Fédération des employés et fonctionnaires, à l'unanimité, estime que ce 2e projet doit être accepté tel quel, bien qu'il ne réponde pas à nos premières revendications que nous maintenons malgré tout. Mais il faut se rendre à l'évidence des faits. Le premier projet, refusé par le peuple, a forcément été remanié dans le sens d'une diminution de dépenses. Cette position de repli était imposée par les circonstances. Si le 2e projet subissait aussi un échec, il n'y a pas d'illusion à se faire, notre sort ira en empirant. Ces propos paraîtront superflus, peut-être. Nous avons été amené à les tenir cependant à cause du raisonnement simpliste qui conduit certains de nos membres à d'absurdes déclarations. Bien sûr que nous ne sommes pas satisfaits, mais gardons tout de même notre bon sens, chers collègues !

La prochaine séance de la commission aura lieu le 22 décembre. Nos représentants y seront entendus.

W. G.

ADMISSION

Bienvenue à Mlle Murielle Leu, institutrice à Noiraigue, qui vient d'être reçue dans la section du Val-de-Travers.

W. G.

JURA NOS TRAITEMENTS

La Feuille officielle scolaire du 30 novembre publie le décret portant nouvelle fixation des traitements et des allocations de renchérissement du corps enseignant des écoles primaires et secondaires.

On nous pardonnera si nous ne donnons pas ici le texte intégral de ce long décret. Voici pourtant l'essentiel à l'intention de la curiosité de nos amis romands. (Nos lecteurs jurassiens auront lu, relu et médité ce décret intéressant...)

Ecoles primaires :

Rétribution fondamentale des maîtres :	Fr. 6000.—
Rétribution fondamentale des maîtresses :	4920.—
Rétribution fondamentale des maîtresses de couture :	840.—

A cela s'ajoutent, à partir de la 4e année de service, 12 augmentations annuelles de Fr. 150.— chacune, pour instituteurs et institutrices. Pour les maîtresses de couture, 4 fois tous les 3 ans une augmentation de Fr. 60.— par classe.

Ecoles secondaires :

Rétribution fondamentale des maîtres :	Fr. 9000.—
Rétribution fondamentale des maîtresses :	8040.—
Rétribution fondamentale des maîtresses de couture :	900.—

Les augmentations pour années de service sont les mêmes que celles du corps enseignant primaire.

Allocations de renchérissement :

Valables pour maîtres primaires et secondaires

10 % du salaire de base et allocations d'ancienneté ;
Fr. 300.— d'allocation de famille pour maîtres mariés ;
Fr. 120.— d'allocation par enfant.

SYNODE TRIPARTITE

Les membres des sections de Bienne - La Neuveville, Courtelary et Moutier se réunissent aujourd'hui, 16 décembre, en synode extraordinaire, à Bienne, Aula du Collège de la rue Dufour, à 14 h. 45 ; les tractanda sont les suivants :

1. Nomination statutaire d'un délégué au comité cantonal S.I.B..
2. Imprévu.

EN FIN D'ANNÉE

Chers collègues jurassiens et romands,

Un an s'en va... Noël et Nouvel-An approchent... Que vous dire en conclusion des 365 jours, heureux malgré tout, dont le dernier va bientôt se lever et disparaître ?

Que nous vous souhaitons des fêtes bénies et... à l'année prochaine, avec joie et optimisme !

Reber.

MISE AU CONCOURS D'UN POSTE DE MAITRE DE TRAVAUX MANUELS

Exigences requises : brevet d'instituteur et bonne formation dans les trav. man. (cartonn., bois, évent. métal).

Heures d'enseignement : 8 heures à l'*Ecole normale des instituteurs, Porrentruy,* et 22 à 24 heures à l'*Ecole primaire, Porrentruy.*

a) *Traitement :* Ecole normale : min. fr. 360.—, max. fr. 530.— l'heure hebdom. (max. au bout de 10 ans), plus 10 % d'allocation ; alloc. fam. fr. 60.—.

b) *Ecole primaire :* Trait. de base fr. 4800.— à 6240.— (max. au bout de 15 ans) plus 10 % d'allocation de cherté. En outre 10 augmentations annuelles spéciales de fr. 80.— à partir de la 2e année d'ens. (max. fr. 800.—), plus indemnité pour prest. en nat., soit fr. 920.— pour inst. célibataire et fr. 1240.— pour inst. marié ; alloc. fam. fr. 240.—.

Entrée en fonction : 1er avril 1951.

Inscriptions : M. Mamie, inspecteur, Courgenay, jusqu'au 20. 12.

Renseignements compl. : par les directions ; voir aussi Feuille officielle scolaire du Ct. de Berne, No du 30. 11.

« Ecolier romand » / « Caravelle » — 27 numéros par an, pour 3 fr. 50, cela fait moins de trois sous le numéro. Un record de bon marché ! Faites-le remarquer à vos élèves. Qu'ils s'abonnent tous !

PARTIE PÉDAGOGIQUE

ECOLE SUISSE DE FLORENCE

Bien chers collègues Suisses romands,

Votre président, M. Michel, nous a témoigné il y a quelque temps, d'une manière si sympathique votre intérêt pour les écoles suisses à l'étranger que je me permets de vous adresser quelques mots sur notre école de Florence.

Ces jours, nous avons inauguré notre cinquième année d'existence. Notre école se trouve dans un faubourg de la ville, en bonne communication avec le centre. C'était une belle maison patricienne que nous avons pu transformer — pas à pas et grâce aux subventions provenant de la patrie — en un petit bâtiment scolaire avec six grandes et deux petites classes, une bibliothèque et le réfectoire. De plus on a pu ajouter, il y a une année, une belle salle pour la colonie et une modeste salle de gymnastique, un vestiaire et un garage pour notre petit autobus qui fait le service de transport pour les plus petits. L'aménagement de tout cet intérieur nous l'avons fait le mieux possible, mais peu à peu avec nos moyens très modiques et avec le secours précieux du comité de l'aide des écoles suisses à l'étranger (section de l'NSH).

160 élèves se répartissent dans les degrés scolaires suivants : école enfantine, école primaire (5 années) et école secondaire (4 années). A part les enfants suisses ou de mères nées suisses, il y a un bon nombre d'enfants italiens et d'autres nations étrangères. Nous cherchons et cultivons ce contact consciemment, et ce rapprochement de diverses nations donne aux écoles suisses à l'étranger de notre type une physionomie toute spéciale et prolonge une des meilleures et des plus importantes traditions helvétiques à l'étranger, c'est-à-dire le rassemblement de personnes de diverses langues et de diverses races.

On nous demandera : Comment enseigner à ces divers groupes ? Nous partons de la langue italienne qui est la plus familière à la plupart de ces enfants. Mais dès la première année scolaire nos élèves reçoivent en plus l'enseignement de la langue allemande (la colonie suisse à Florence compte en grande majorité des compatriotes Suisses alémaniques). Plus tard, pendant les quatre années de l'école secondaire, tous étudient le français comme notre seconde langue nationale. Ce n'est pas facile de trouver pour cette tâche des maîtres Suisses romands qui seraient les personnes les plus aptes à cet enseignement. Et je me permets d'attirer votre attention sur ces possibilités. Des langues facultatives sont le latin et l'anglais. L'horaire hebdomadaire de nos élèves est bien chargé, quand on cherche, à part les langues, à réserver aussi aux sciences exactes et historiques la place voulue.

Le plan des études et l'organisation intérieure de notre jeune école ont trouvé dans ces dernières années une forme définitive, ce qui nous permettra de continuer sur cette base dans l'avenir. Mais c'est une autre question bien sérieuse qui menace de mettre en doute toute notre œuvre : ce sont les finances très précaires, alimentées laborieusement des rétributions scolaires et des collectes dans la colonie et des secours pro-

venant de la patrie, soit de la Confédération, soit des organisations de la Nouvelle Société Helvétique. Cette question commune à la plupart des écoles suisses à l'étranger exigera tôt ou tard une solution ou bien amènera le déclin net et clair d'institutions culturelles qui malheureusement ne rapportent pas d'argent comptant et pour cela ne semblent pas avoir de raison d'exister dans notre temps de plus en plus matérialiste et commercial. Et ces institutions ont, bien entendu, aidé et aident toujours à faire respecter le nom de la Suisse dans ces pays étrangers.

Il est facile d'imaginer que la situation précaire des finances se reflète avant tout sur les gages des maîtres ! Et qui a un contact avec nos collègues, en bonne partie payés très insuffisamment, a senti que malheureusement il se crée de plus en plus un malaise qui ne pourra que produire des effets très nuisibles pour les écoles. Quel dommage pour ce beau travail qui porte en lui-même tant de satisfaction ! En effet, en estimant bien et avec profonde reconnaissance tous les secours précieux qui nous parviennent sous forme de subsides de notre patrie, on se demande même s'il n'était pas possible de trouver une garantie de la part des autorités suisses. Il existe déjà une pierre fondamentale avec l'assurance de pensions en faveur du corps enseignant des écoles suisses à l'étranger. Mais le maître traité actuellement de la manière mentionnée, ne pourra que se demander parfois avec amertume : Est-ce possible que notre nation se trouve pour de telles questions culturelles si en arrière vis-à-vis d'autres peuples, par exemple la France, qui réserve et garantit à ses maîtres à l'étranger un traitement au moins égal à celui du corps enseignant de la patrie ? Oui, les maîtres suisses à l'étranger ont un traitement beaucoup plus bas que des collègues en Suisse et cela apporte un continuel changement, un vrai nomadisme d'instituteurs au détriment du travail permanent. Il faudrait que nous puissions remplir notre belle tâche sans ces soucis, mais conscients de la dignité de notre profession, c'est-à-dire dans une fière modestie.

Ne nous oubliez pas, bien chers collègues et compatriotes,
ne nous oublie pas, patrie, parce que : « Tua res agitur ! ».

Dr A. Rohr, directeur.

L'AVIATION

Les cours d'éducation civique comprennent ce sujet qui, bien présenté, saura intéresser et même captiver nos jeunes élèves. Aussi avons-nous préparé cette leçon, en complément du « Jeune citoyen » ; celle-ci, de plus, peut fort bien être donnée aux garçons de nos classes primaires (classes mixtes : jour de couture). Le travail, loin d'être complet est dû à un jeune collègue vaudois, à la fois instituteur et pilote militaire.

1. **Description.**

L'avion se compose de 3 parties :

a) la cellule

b) le moteur

c) l'équipement.

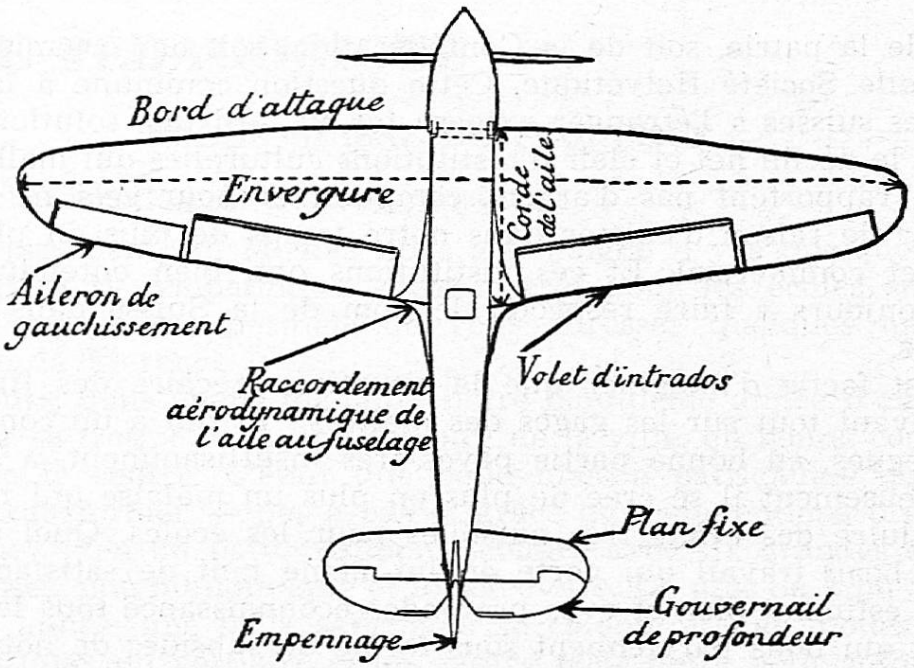

a) La cellule est formée du fuselage, de la voilure, de l'empennage, des commandes de vol, du train d'atterrissage.

Les formes du fuselage et des ailes sont très soigneusement étudiées dans des souffleries (tunnels dans lesquels on fait passer un rapide souffle d'air), la maquette d'avion y étant fixée.

Le train d'atterrissage s'escamote, dans les avions modernes, à cause de la résistance qu'il offre à l'air.

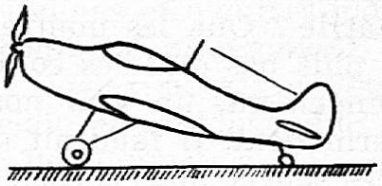

autrefois... mauvaise visibilité et mauvaise stabilité à l'atterrissage et au start.

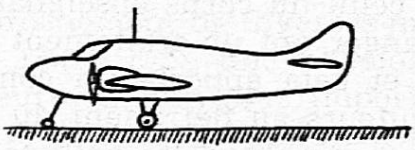

aujourd'hui... système "tricycle". bonne visibilité. bonne stabilité, et le freinage est plus efficace.

b) Le moteur est à pistons ou à réaction. Le moteur à pistons est un moteur à 4 temps. Le refroidissement est dit « à air » : le moteur est en étoile.

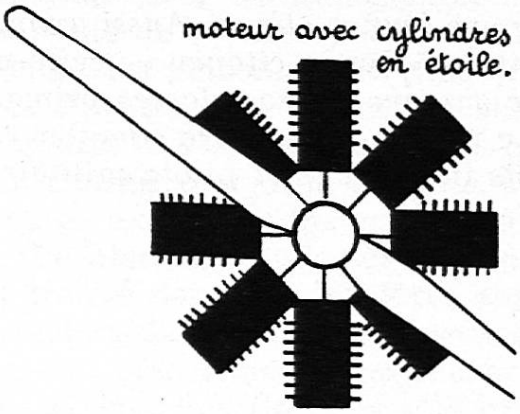

refroidissement à air

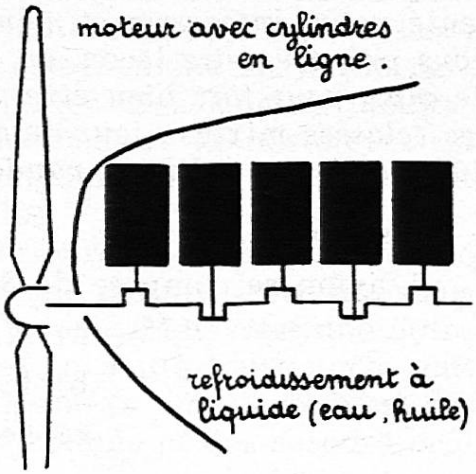

refroidissement à liquide (eau, huile)

Le refroidissement est dit « à liquide » (eau, huile) : le moteur est en ligne.

Le moteur à réaction semble le moteur de l'avenir.

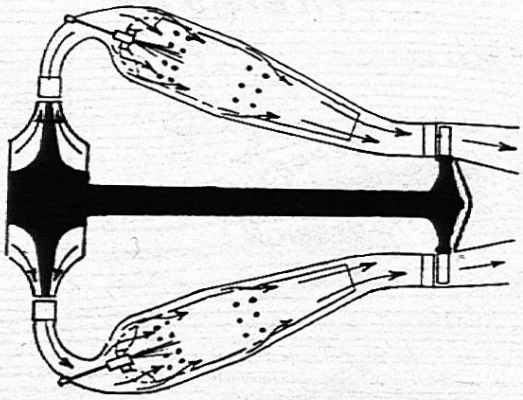

Coupe du réacteur Rolls-Royce Derwent

Le turbo-compresseur centrifuge (à gauche) comprime l'air et l'introduit dans les chambres de combustion disposées obliquement. Les gaz s'échappent à droite, non sans avoir au passage actionné une turbine qui entraîne le compresseur. (Cliché tiré de „Ce qu'est un avion moderne" de P. Dublanc. Edit. J. de Gigord. Paris).

L'équipement dépend de la mission réservée à l'avion. Le nombre des instruments de vol et de contrôle du moteur surtout est impressionnant. Le contrôle serré du moteur en vol, par le pilote, est indispensable, puisque la panne est dangereuse.

L'équipement accessoire d'un chasseur, par exemple, se compose de la T.S.F., de l'armement, des réservoirs supplémentaires.

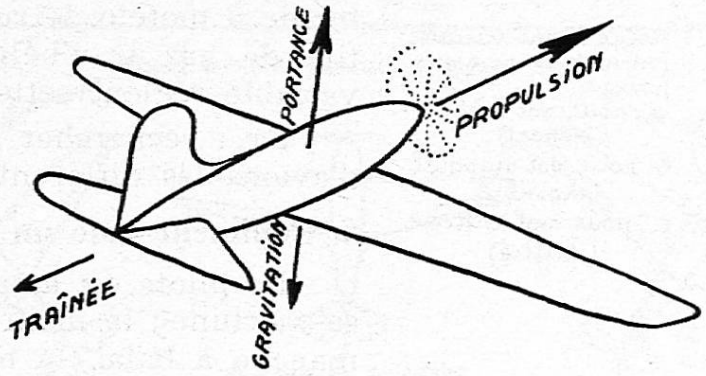

2. Comment vole un avion ?

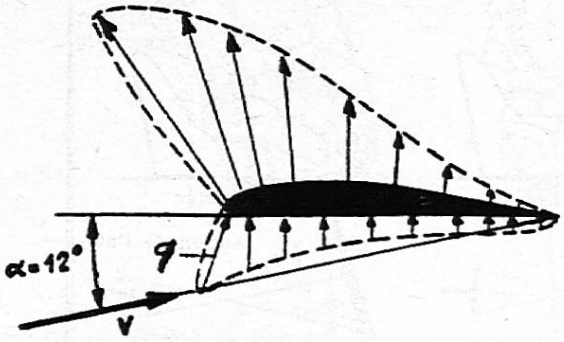

Distributeur des pressions sur le profil de l'aile

(Tiré du Règlement technique T 317 f. L'avion. Armée Suisse.)

On représentera au tableau noir ces 4 forces par les animaux suivants : propulsion : cheval ; portance : oiseau ; traînée : serpent ; gravitation : éléphant.

On fera chercher aux élèves les forces agissant sur une bicyclette, une automobile, etc.

Grâce à son profil, l'aile porte, dit-on. Le dessin suivant explique que l'aile est plus sucée que portée par l'air.

Cela s'explique par le fait que les filets d'air ont un plus long chemin à parcourir sur l'aile que sous celle-ci, à cause de son profil. La perte de vitesse est expliquée par la figure No 2 ci-après.

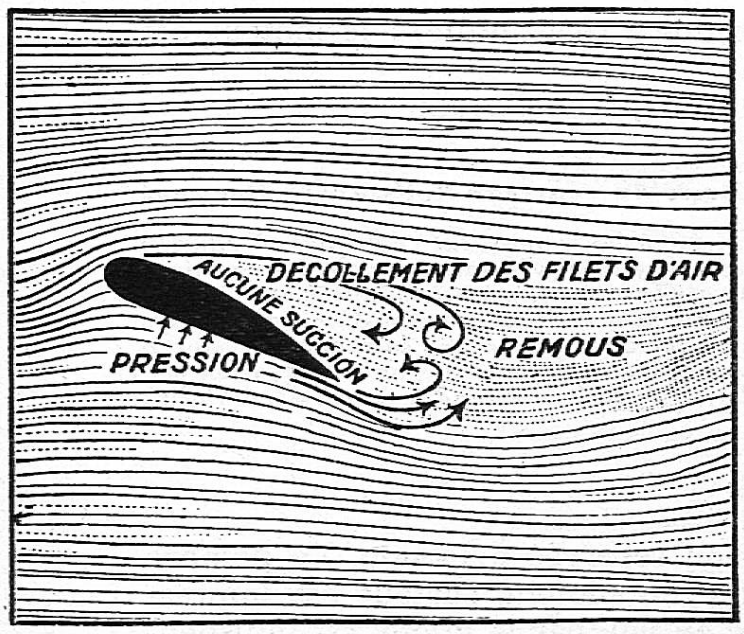

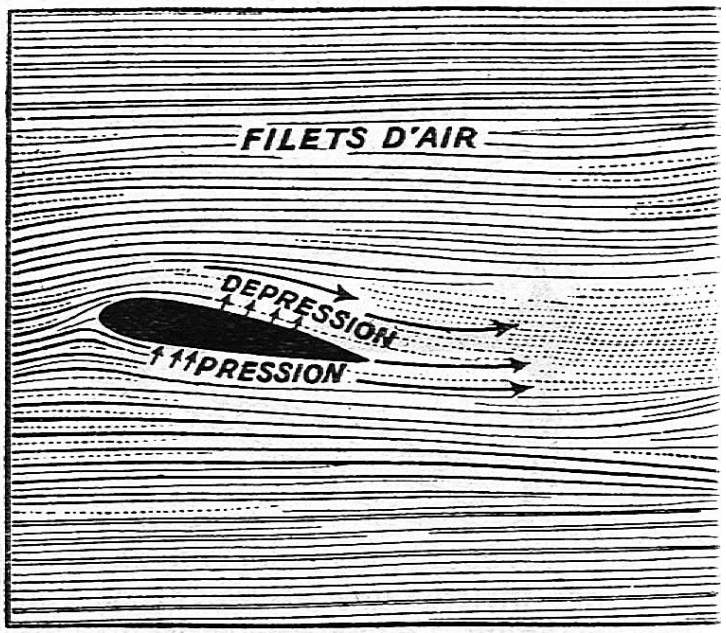

(Tiré de „Ce qu'est un avion moderne".)

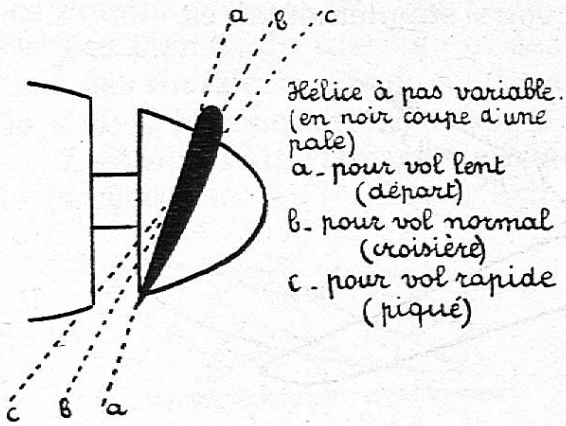

L'avion n'a pas de vitesses et ni de boîte à vitesses comme le véhicule à moteur terrestre. La quantité de gaz et l'hélice dite à pas variable règlent cette vitesse.

Ex. : rechercher sur des photos d'avions les différentes parties.

3. Comment vole un avion ?

Le pilote est assis, attaché dans sa machine ; la main droite tient le manche à balai, la main gauche la manette des gaz et les pieds sont posés sur le palonnier.

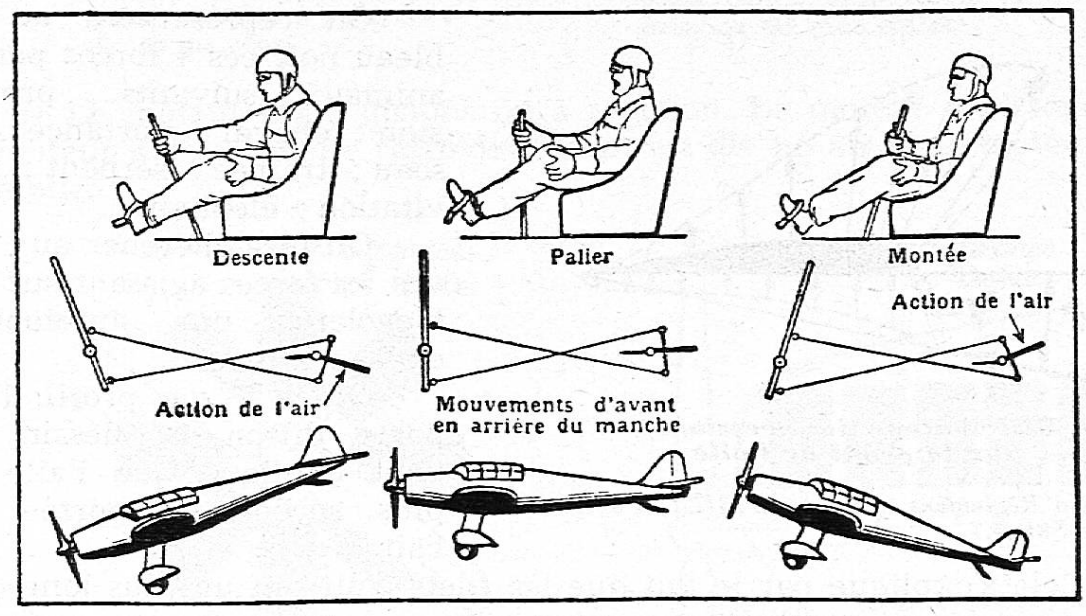

Jeu du manche à balai en profondeur

(Ces trois clichés sont tirés de „L'aviation" par Edm. Blanc - Larousse - Paris.)

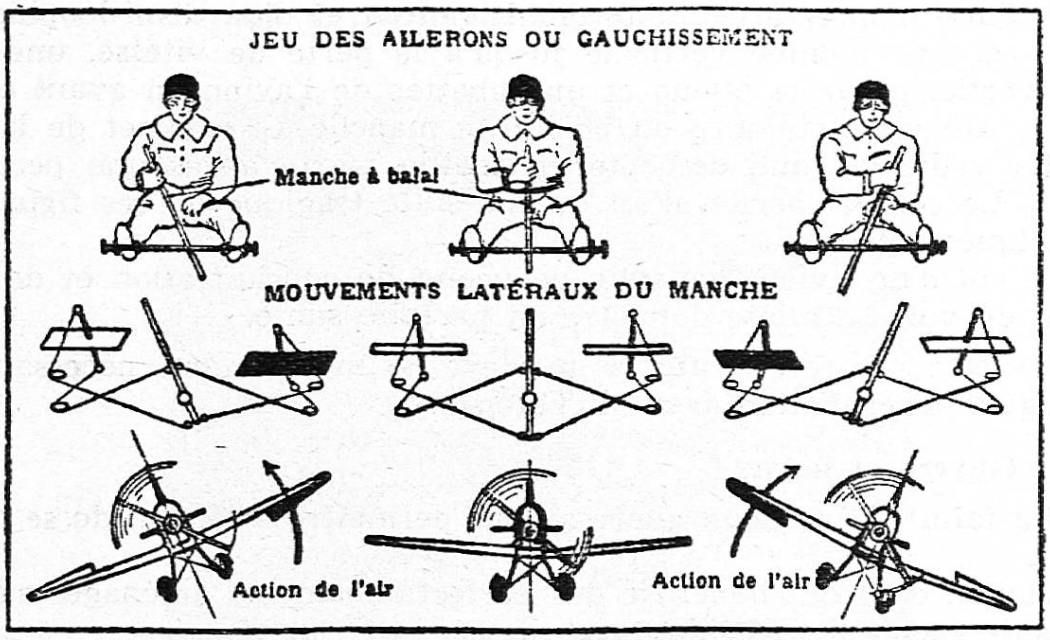

A part ces mouvements, le pilote doit contrôler sa machine, regarder sa route, parler à la radio, surveiller l'espace aérien, tirer du canon et à la mitrailleuse.

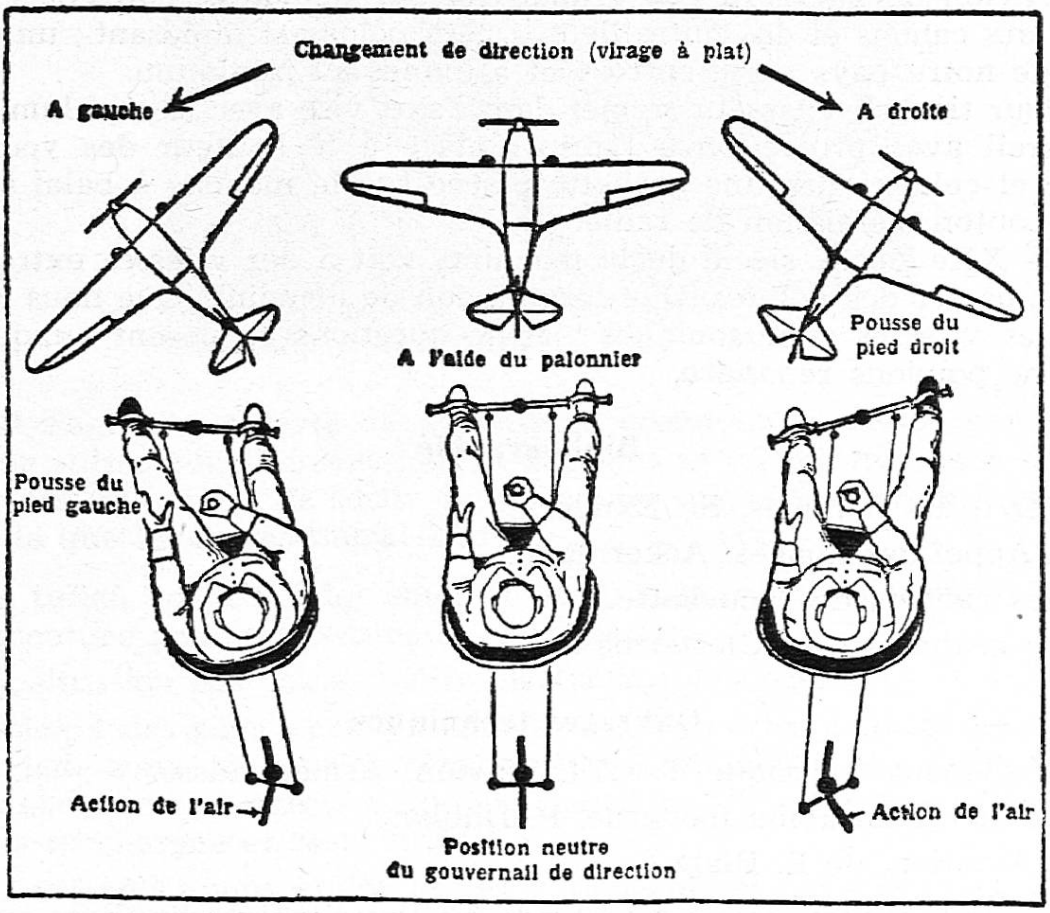

L'acrobatie est une combinaison des mouvements des commandes et de la manette des gaz. La figure la plus connue est le looping ; le tonneau s'exécute autour de l'axe longitudinal de l'avion ; l'immelman est un demi-looping suivi d'un demi-tonneau, le retournement est

formé d'une montée à 60°, d'un demi-tonneau et d'un demi-looping ; la cloche est une montée verticale jusqu'à la perte de vitesse, une descente verticale sur la queue et une abattée de l'avion en avant ou en arrière, suivant qu'on tire ou pousse le manche au sommet de la cloche. La vrille est une descente en feuille morte après une perte de vitesse. Le combat aérien n'est qu'une suite tragique de ces figures et de quelques autres.

Le vol d'un avion demande beaucoup de concentration et de sentiment de vol. Le pilote doit être en parfaite santé.

Exercice : Faire exécuter à un élève les mouvements nécessaires à une figure d'acrobatie (avec un bâton).

4. **Guerre et paix.**

Il a fallu hélas ! deux guerres pour permettre à l'avion de se développer.

L'avion civil qui bénéficie des perfectionnements aménagés sur les avions de guerre a un brillant avenir.

Nous aimerions pouvoir souhaiter la disparition, dans le monde entier, de l'avion de guerre. Aujourd'hui encore des millions de francs sont dépensés pour perfectionner ce meurtrier, traître et rapide.

L'avion de guerre a une grande réserve de vitesse, un épais blindage, des canons et des mitrailleuses. Son poids est imposant ; un chasseur de notre pays varie entre 4 et 5 tonnes au minimum.

Pour tirer, le chasseur se met dans l'axe, vise avec le révi-lumineux (appareil avec projection à l'infini) placé à la hauteur des yeux du pilote et celui-ci tire une gachette placée sur le manche à balai à côté d'un bouton d'émission de radio.

Ce XXe siècle, siècle de la machine, voit à des vitesses extraordinaires, passer des bolides. Que sera l'avion de demain ? Que nous réservent les vitesses supersoniques ? Mille questions se posent auxquelles nous ne pouvons répondre.

Bibliographie

Terre des hommes, St. Exupéry.

L'Appel des nuages, Ackermann.

Les carnets de Mouchotte.

Le grand cirque, Clostermann.

Ouvrages techniques

Règlement technique T 317 f. L'avion. Armée suisse.

Ce qu'est un avion moderne, P. Dublanc.

L'Aviation, de E. Blanc.

L'auteur de cet article dispose de quelques mercredis après-midi et les consacrerait volontiers à donner des conférences aux cours complémentaires.

H. Péclard (Aran-Villette).

UNE NOUVELLE CARTE SCOLAIRE

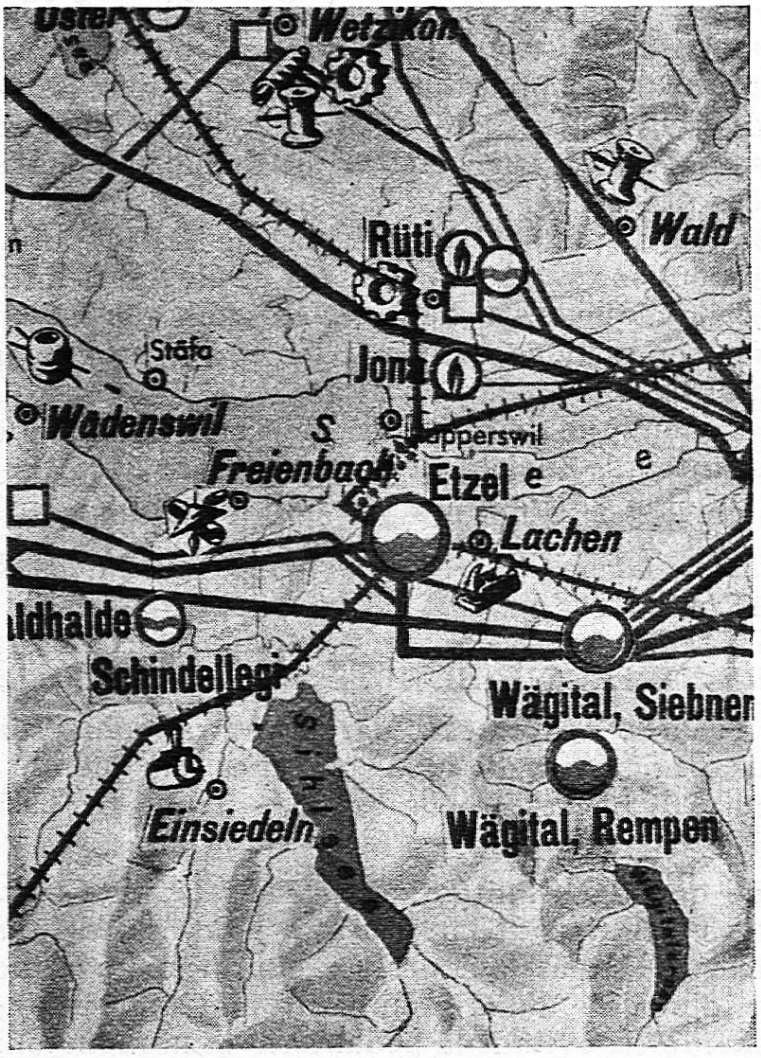

Il s'agit d'une carte de géographie économique, éditée par l'Association suisse pour l'aménagement des eaux et la Société suisse des Instituteurs. Elle vient de sortir de presse. De même format, et à la même échelle que les cartes murales officielles, elle nous offre :

1. Le relief, en brun ; les eaux et les glaciers en bleu, avec coloration accentuée pour les bassins d'accumulation.
2. La situation des usines hydro-électriques de la Suisse.
3. Grâce à des signes conventionnels, les industries principales du pays et leur zone de développement. Bien que, pour cette seule activité, la carte comprenne plus de 500 signes et 222 centres, elle ne paraît pas surchargée et reste lisible.

Les explications et les textes y figurent en trois langues ; la présentation moderne est conçue en fonction d'un enseignement vivant. C'est l'image qui parle tandis que le maître dirige l'entretien. Plus de vaines recherches sur des cartes qui n'offrent que la nomenclature. Voyez le fragment que reproduit le cliché. On devine aisément que Wald

fabrique des cotonnades, Rüti des machines, Wetzikon de la soie, Wädenswil de la laine et que Lachen travaille le bois.

L'électricité — réseaux et centrales — est aussi bien représentée. On apprécie au premier coup d'œil l'importance des usines de l'Etzel ou du Wäggital en les comparant à celle des usines de Schindellegi ou de Jona. D'ailleurs, la plaquette « Forces hydrauliques et électricité en Suisse »[1] présente un exposé général du domaine électrique, complété par des données utiles.

On comprend d'emblée l'importance de telles publications et les avantages que peuvent y trouver maîtres et élèves. L'intérêt suscité par cette carte économique s'est déjà révélé lors de la souscription, vu l'abondance des commandes faites par les écoles professionnelles, secondaires et primaires.

La carte économique de la Suisse peut être commandée à la Société suisse des Instituteurs, Zurich, Beckenhofstrasse 31. Elle se vend 26 fr. 50 collée sur toile, et 35 fr. collée sur toile et montée sur deux listes.

P. Rebetez.

BIBLIOGRAPHIE

UN LIVRE REMARQUABLE

Comment on regarde un tableau, par M. Marangoni. Version française par Denise Lombard. — 192 planches en pleine page. Format 17 × 24 cm. 364 pages. Broché Fr. 25.— ; relié Fr. 29.50. Editions du Griffon, Neuchâtel.

Ce volume qui, dans l'intention de l'auteur, doit servir de complément pratique à « Apprendre à voir », a pour but de familiariser toujours davantage le lecteur avec les secrets du langage pictural. Il a été composé « sur le modèle d'une grammaire idéale, qui s'expliquerait rien que par des exemples, évitant la pédanterie et la monotonie des règles ».

Les nombreux lecteurs d'« Apprendre à voir » trouveront donc ici le développement et l'application de la méthode critique dont ils ont apprécié le bienfait. M. Marangoni se cantonne cette fois dans le domaine particulier de la peinture italienne, laissant de côté la sculpture, l'architecture, et l'art moderne, sujets qu'il avait abordés dans le cours de son précédent ouvrage. Toute la première partie de ce nouveau livre tourne autour du pivot que constitue, pour l'art italien, la révolution du Caravage, ce grand peintre encore mal connu du public, même en Italie. Une seconde partie traite de l'Art sacré, et nous force à reviser quelques opinions toutes faites, en examinant sous un angle nouveau les œuvres les plus célèbres d'un Giotto, par exemple.

Pour ceux qui ignorent encore les thèses et la méthode du très compétent historien et critique d'art, ils en trouveront un exposé succinct et fort clair dans l'Avant-propos et l'Introduction de ce nouveau livre, dont le corps, consacré à l'examen détaillé d'œuvres nombreuses et souvent peu connues, leur fera, mieux qu'aucun autre guide, découvrir

[1] Editée par l'Association suisse pour l'aménagement des eaux, Zurich.

dans les musées des trésors presque ignorés tandis qu'il les dispensera d'admirer, les yeux fermés, tel « chef-d'œuvre » à la réputation surfaite.

Le texte, appuyé d'une importante série d'illustrations de premier choix, est présenté avec le même soin et le goût parfait qui signalaient déjà les deux volumes précédents de la même collection, « Apprendre à voir » et l'admirable « Michel-Ange » de Saponaro.

La collection « **Trésors de mon pays** » (Editions du Griffon à Neuchâtel) vient de s'enrichir de quatre nouveaux volumes, illustrés aussi richement que les précédents.

Saillon, bourg médiéval, présenté par André Donnet, s'élève derrière l'escarpement qui se détache nettement sur la plaine du Rhône. Avec son donjon, son enceinte, ses maisons blanches accrochées au rocher, ses portes, ses ruelles, son chemin de ronde, c'est le moyen âge remarquablement conservé dans un site d'aspect méridional.

Les Gastlosen, par L. Seylaz, B. Favre et L. Henchoz, avec une intéressante notice géologique de M. Lugeon. Jusqu'au commencement de ce siècle, les Gastlosen étaient encore les « Inhospitalières » où l'alpiniste de ne hasardait guère. Dès 1900, les assauts des téméraires se multiplient ; ce sont ces explorations et ces conquêtes que les auteurs nous content en récits vivants que les magnifiques photographies des pics menaçants contribuent à rendre plus palpitants encore.

La Côte Vaudoise, par J. Nicollier. Aubonne, Allaman, Rolle sont le pays qui descend en pente douce de la colline du Molard jusqu'au lac. Région peu connue, à l'écart des grandes routes, toutes remplies de souvenirs historiques laissés par les grands seigneurs qui surent apprécier ce paysage harmonieux et la douceur de vivre dans un tel lieu.

La Cathédrale de Lausanne, par Vio Martin. On sera très heureux de posséder ce fascicule qui permettra d'initier le visiteur à la connaissance du monument. En effet, on ne possédait pas jusqu'ici d'ouvrage simple et populaire qui puisse orienter rapidement. Avec Vio Martin comme guide, on saisira d'emblée l'esprit de l'édifice que les Lausannois eux-mêmes connaissent en général très peu. Les illustrations aideront à faire vivre aux yeux des élèves cet art gothique que Notre Dame de Lausanne représente si bien.

La Suisse aux mille horizons, par Pierre Grellet.

On devine le plaisir qu'on prend à suivre l'écrivain se promenant d'un village à l'autre, s'arrêtant sur les places, traversant les ponts pour atteindre les petites cités avant de suivre la guirlande des villes.

Soixante-quatre vues, admirablement choisies, fixent les lieux les plus caractéristiques du pays et, même quand on croyait bien le connaître, on s'étonne de trouver tant de diversité de paysages, de sites, d'architecture. Une collection qu'on sera heureux de posséder dans sa bibliothèque.

Image aérienne de la Suisse, (format 30 × 24), édit. Muhlrad - H. R. Muller, Zurich.

Un texte court : 45 pages de Ch. Clerc, E. Egli, P. Meyer, Ed. Imhof, commentaires brefs qui apportent quelques explications intéressantes utiles à la compréhension complète des vues. Car c'est l'extraordinaire richesse de cet ouvrage : 200 vues à vol d'oiseau. Tout le pays défile devant nos yeux depuis les champs de neige, les sommets, les parois abruptes, les glaciers, jusqu'aux plaines, aux rivières, aux cultures ; les rubans des routes, les villages dispersés ou réunis ; les cités et leurs pays. Un tel ouvrage devrait figurer dans toutes les classes tant il éveille de réflexion par les aspects imprévus qu'il révèle.

Découvrons le monde, par G. Chabot, prof. à la Sorbonne et F. Mory. Illustrations en couleurs. Editions Bourrelier, 55, rue St-Placide, Paris VIe.

Il s'agit d'un cours élémentaire de géographie adapté au programme français. Il compte 39 sujets qui comportent chacun deux pages avec six dessins ou photos. Un texte simple présente la matière qu'une phrase résume clairement. Cet ouvrage rendrait certainement des services aux maîtres du degré inférieur et aux maîtres du degré moyen qui trouveraient là des suggestions très utiles.

Les Peaux-Rouges de l'Amérique du Sud, par A. Métraux, édit. Bourrelier, Paris.

C'est le dernier volume paru dans la collection « la joie de connaître », dont plusieurs ouvrages ont déjà rendu bien des services à l'école. Celui-ci ne le cède en rien aux précédents, parce qu'il permet de prendre contact avec ces peuples dits primitifs de la Guyane et de l'Amazone, du Gran Chaco et de la Terre de Feu. Sous la conduite de l'ethnographe A. Métraux, un Américain d'origine vaudoise, on pénètre dans les huttes, on observe les mœurs, on découvre les difficultés et les souffrances de ces Indiens qui ont rendu à notre civilisation de signalés services. Des écoliers intelligents s'intéresseront certainement à ce livre.

Bibliothèques scolaires et bibliothèques d'enfants, par M. Leriche et G. Prévot. Edit. Bourrelier, Paris.

Ce petit livre est destiné à faciliter le plus possible les instituteurs ruraux de France qui se proposent de créer une bibliothèque scolaire. Il veut être un manuel avant tout pratique qui permette d'éviter des erreurs et des pertes de temps. Il donne des conseils au sujet de l'organisation, du classement, du mobilier, du catalogue, de l'entretien des livres, etc.

Un autre ouvrage le complète qui nous paraît plus directement utile à nos collègues suisses romands :

Beaux livres et belles histoires. Choix de 2000 titres de livres pour enfants, par M. Gruny et M. Leriche, chez les mêmes éditeurs.

Comment évaluer le niveau intellectuel, par Félix Cesselin. Edit. Bourrelier, Paris.

L'échelle Binet-Simon a rendu des services considérables, mais elle pouvait être perfectionnée et son étalonnage devait être revisé et corrigé. C'est ce qu'ont fait, aux Etats-Unis, Terman et Merrill, et Cesselin a adapté leur travail en français. Nos milieux scolaires pourront donc utiliser cette nouvelle échelle, sans oublier cependant que l'étalonnage établi aux U.S.A. ne saurait être employé tel quel pour nos écoliers. Il faudra d'abord se servir de l'échelle pour créer un étalonnage, en tenant compte des diversités rurales et urbaines, par exemple. Ce test Terman-Merrill aidera certainement les observations qui se généralisent de plus en plus.

TABLEAU DE LA POPULATION ILLETTRÉE DANS UN CERTAIN NOMBRE DE PAYS

Données statistiques publiées par l'U.N.E.S.C.O., tirées de l'« Annuaire Statistique des Nations Unies pour l'année 1948 », d'après les statistiques nationales existantes. (Extrait de la brochure : « Documents spéciaux d'éducation », U.N.E.S.C.O./E.D./Occ./6, Paris, 30 avril 1950.)

PAYS	Année	Groupe d'âge	% d'illettrés		
			Population totale	sexe masculin	sexe féminin
Afrique					
Angola [1] (Port.)	1940	10 ans et plus	8,7	6,1	13,2
Egypte [2]	1937	»	85,2	76,6	93,9
Mozambique [3] (Port.)	1940	»	13,5	7,0	23,6
Amérique du Nord					
Alaska [4]	1929	10 ans et plus	20,1	15,9	27,3
Canada [5]	1931	»	3,8	4,3	3,2
Cuba	1943	»	22,1	23,2	20,8
Etats-Unis [6]	1930	»	4,3	4,4	4,3
Guatémala	1940	7 ans et plus	65,4	59,4	71,4
Honduras	1945	»	66,3	64,5	68,2
Mexique	1940	10 ans et plus	51,6	47,6	55,4
Panama [7]	1940	»	35,3	34,0	36,5
Porto-Rico	1940	»	31,5	27,7	35,3
Salvador	1930	8 ans et plus	72,8	69,5	76,1
Amérique du Sud					
Brésil	1940	10 ans et plus	56,7	51,5	61,7
Chili	1940	»	28,2	26,5	29,9
Colombie [8]	1938	»	44,2	41,7	46,5
Pérou [9]	1940	»	56,6	45,2	67,5
Vénézuéla	1941	»	56,6	53,7	59,3

PAYS	Année	Groupe d'âge	% d'illettrés		
			Population totale	sexe masculin	sexe féminin
Asie					
Ceylan [10]	1946	5 ans et plus	42,2	29,9	56,3
Corée	1950	10 ans et plus	68,6	50,7	87,5
Inde [11]	1931	»	90,9	84,7	97,6
Palestine [2]	1931	7 ans et plus	67,4	57,2	77,9
Turquie	1935	10 ans et plus	79,1	67,4	89,7
Europe					
Belgique	1930	7 ans et plus	5,6	5,2	6,0
Bulgarie	1934	10 ans et plus	31,4	19,5	43,3
Espagne	1940	»	23,2	17,3	28,5
Finlande [12]	1930	15 ans et plus	0,9	1,0	0,8
France	1936	10 ans et plus	3,8	3,4	4,2
Grèce	1928	»	40,8	23,3	57,6
Hongrie [13]	1941	»	6,0	4,9	7,1
Italie	1931	»	21,6	17,8	25,2
Pologne [14]	1931	»	23,1	17,8	27,9
Portugal	1940	»	48,7	40,3	56,1
Roumanie	1948	7 ans et plus	23,1	14,5	30,9
Suède	1930	10 ans et plus	0,1	0,1	0,1
Tchécoslovaquie	1930	»	4,1	3,3	4,8
Yougoslavie	1931	11 ans et plus	45,2	32,7	57,1

1) Population blanche seulement, représentant 2,5 % de la population totale.

2) Non compris la population nomade.

3) Population indigène seulement, représentant 1,1 % de la population totale.

5) Y compris le Yukon et les territoires du nord-ouest. Le recensement de 1941 n'a pas porté sur l'analphabétisme.

6) Le recensement de 1940 n'a pas porté sur l'analphabétisme.

7) Non compris les tribus indigènes.

8) Non compris 4775 aborigènes, tous illettrés, dont l'âge était inconnu.

9) Population effectivement dénombrée, non compris une estimation de 465 144 pour compenser des lacunes dans le dénombrement et de 350 000 pour la population vivant dans la jungle.

10) Données pour la population de 5 ans et plus probablement non revisées.

11) Non compris la Birmanie, les Agences et les territoires des tribus des provinces frontières du Nord-Ouest, et 12 471 autres personnes dont le degré d'instruction n'était pas connu (population totale exclue : 16 968 189).

12) Non compris les personnes hors de leur paroisse d'enregistrement au moment du recensement, et tous les étrangers. L'instruction étant obligatoire depuis 1921, l'analphabétisme, en diminution constante, n'a pas fait l'objet de questionnaire depuis 1930.

13) Territoire actuel.

14) Non compris 191 473 militaires casernés.

1 abonnement de classe,

c'est déjà quelque chose... quelques élèves abonnés, c'est beaucoup mieux. 1 sur 3 dans chaque classe de nos cantons romands, c'est le minimum indispensable pour assurer le développement normal des journaux d'enfants : « Caravelle » — « Ecolier Romand » — « Ecolier Romand pour les Cadets ».

CAFÉS
LE CAFÉIER

MANERA & Cie

Nous vous recommandons spécialement

*les **Chansons et Rondes** de **Carlo Boller**,*
***Jaques-Dalcrose** et **Renée Porta**,*
*les **Chansons de Bob et Bobette**,*
*nos **Chansonniers** et*
***Recueils de Chœurs**,*
notre grande collection de chants pour chœurs mixtes,
chœurs de dames et chœurs d'hommes

FŒTISCH FRÈRES S.A.

Caroline 5

VEVEY LAUSANNE NEUCHATEL

LA MAISON N'A PAS DE SUCCURSALE A LAUSANNE

OFFICE CENTRAL SUISSE DE DISTRIBUTION
DE MATÉRIEL D'ENSEIGNEMENT PAR LES PROCÉDÉS VISUELS

Projecteurs cinématographiques - Episcopes - Lanternes de projection - Films fixes

Lanternes de projection **CAMERAFIX**

et films fixes des Editions Filmées de Paris

CAMERAFIX (Type A. connu jusqu'à ce jour) Fr. 160.–
CAMERAFIX (Type ST. plus lumineux - nouveau) Fr. 195.–
Films fixes . . . . . Fr. 2.50 et Fr. 2.75
Résistance additionnelle pour tensions supérieures à 125 V.

Commandes groupées pour les écoles exécutées par l'Office central suisse de distribution de matériel d'enseignement par les procédés visuels : Films de Romandie, Emmanuel Zürcher, Neuchâtel

La machine à laver 100 % automatique

LA SEULE POURVUE D'UN « ÉCONOMISEUR D'EAU »

Rue de Rive, 8 **BORNET S. A.** Tél. 5.02.50

GENÈVE

Electricité - Eau - Gaz - Frigorifiques - Lustrerie - Appareils ménagers

Vos imprimés

seront exécutés avec goût par l'

Imprimerie

CORBAZ S.A.

Montreux

Collectionneurs, demandez le nouveau prix courant illustré indiquant les prix des timbres de Suisse contre Fr. 1.10 versés au compte de ch. postaux II 1336.

ED. S. ESTOPPEY

RUE DE BOURG 10 - LAUSANNE

Maison de confiance fondée en 1910.
Suis acheteur lots et collections timbres anciens et vieilles lettres.

Voyagez
dans le monde entier
avec l'appareil

VIEW-MASTER

Photos en relief et couleurs naturelles...
amusent et instruisent

Demandez notre catalogue

OPTIQUE - PHOTO - CINÉ

E. MULLER

MONTREUX

Place de la Paix Téléphone 6 38 23

Appareil de cinéma «Bollex-Paillard»

8 - 9,5 - 16 mm., muet, en parfait état

Belle occasion **A VENDRE** Belle occasion

S'adresser à la direction de la maison d'enfants de la ville de Neuchâtel à **Belmont/Boudry.** Tél. 6.40.05

PAPETERIE ST-LAURENT

Charles Krieg

Tout pour les travaux manuels

21, rue St-Laurent **LAUSANNE** Téléphone 23 55 77

o Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

Magasin et bureau **Beau-Séjour 8** Téléphone **permanent 22 63 70**

POMPES FUNÈBRES

OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S. P. V.

Êtes-vous assuré contre la maladie?

Demandez sans tarder tous renseignements à
M. F. PETIT
Ed. Payot 2 Lausanne Téléphone 23 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

Mesdames, Messieurs du corps enseignant

demandez le Café LEGERET le café qui flatte le palais

la plus vieille maison de Montreux

HENNIEZ LITHINÉE
EAU DIGESTIVE

MONTREUX, 23 décembre 1950 LXXXVIe année — No 46

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables
Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9
Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin
Administration, abonnements et annonces
Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98
Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Carnets à anneaux pour étudiants

BIELLA

Le produit suisse renommé - Un seul carnet pour tous les cours

ACADEMIA	ACTO	UNI
2 anneaux	6 anneaux	2 anneaux

EN VENTE DANS TOUTES LES PAPETERIES

lait Guigoz

digestion facile, sécurité, valeur nutritive adaptée aux besoins du nourrisson, régularité — tous les éléments pour assurer à l'enfant une pleine santé.

En vente dans les pharmacies et drogueries

Châtel-St-Denis

Station idéale pour vos courses scolaires d'hiver.

Pistes à ski pour tous les degrés.

BUREAU OFFICIEL DE RENSEIGNEMENTS, TÉLÉPHONE 5.90.35